

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour la bonne marche de la nouvelle station de collecte et de traitement des eaux usées, nous vous rappelons quelques règles de bonne utilisation :

Vous devez **rejeter** dans les réseaux d'assainissement **UNIQUEMENT** les eaux usées domestiques provenant des cuisines, buanderie, lavabos, salles de bains, toilettes et installations similaires.

Il est formellement interdit de rejeter :

- Des eaux pluviales,
- Des eaux de sources,
- Des eaux de vidange de piscine,
- **Lingettes, serviettes hygiéniques, rouleaux vides et déchets autres que le papier toilette sont interdits, et ce, même s'ils sont notés biodégradables.**
- L'utilisation de javel et autres produits hautement corrosifs est à éviter au maximum.
- Les produits de style activateurs pour fosses individuelles sont inutiles, les bactéries vivant dans les filtres à roseaux étant suffisantes,
- Toutes les huiles (friture, vidange ...) sont à proscrire dans les canalisations

Pour plus de précisions ou informations vous pouvez vous renseigner en mairie.